

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

LA

# Gazette des Familles

CANADIENNES ET ACADIENNES.

---

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

---

---

Vol. 3. QUEBEC, 15 DECEMBRE 1871. No. 5.

---

---

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : L'ABBÉ N. A. LECLERC.

---

---

## Sommaire.

Dixième entretien sur la famille—Ste. Anne — Chronique—  
Faits divers—Agriculture—Recette—Feuilleton : La Cloche  
du Père Trinquet—Annonce—Conditions.

---

### Dixième entretien sur la famille.

L'HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

*Deuxième devoir.—D'Instruction—Après la première communion.*

---

Quand les enfants de la première communion sortent de l'église pour retourner dans leurs familles, on peut dire d'eux, sans crainte de se tromper, qu'ils ont devenus d'autres Jésus-Christ ; que le Père Éternel les contemple avec amour ; que les anges les environnent avec respect ; que les saints les regardent avec bonheur ; que l'Église tient ouvert sur eux l'œil de sa maternelle sollicitude. A ce moment solennel, ils sont plus saints que les temples et les vases sacrés des autels ! Leur âme innocente et pure est comme une pierre précieuse dont la valeur est infiniment au-dessus de tous les biens de la terre !

Mais, s'il en est ainsi, comme nous l'enseigne la foi : pères et mères, quelle conduite devez-vous tenir à l'égard de ces chers enfants ?

Dieu a sanctifié vos enfants, par son union avec eux ; mais, après ce miracle de son infinie bonté, il remet ces enfants entre vos mains, il les renvoie au sein du foyer domestique, d'où il les avait tirés souillés par des fautes plus ou moins graves. En recevant ces objets précieux qui sont comme des calices nouvellement consacrés, quels raisonnements devez-vous faire, de quels sentiments devez-vous être animés ? Ah ! quelle est grave, votre obligation ! Qu'il est redoutable, le ministère que vous avez à remplir ! C'est une âme toute imprégnée du sang de l'Agneau sans tache, sanctifiée par la présence du Dieu trois fois saint qui vous est confié ! Le Seigneur en vous confiant ce dépôt précieux, vous revêt d'une espèce de sacerdoce ; il vous avertit que votre fonction est de veiller jour et nuit à sa garde.

C'est surtout dans cette circonstance solennelle que l'on peut dire que le foyer domestique est un temple où rien de profane, rien de souillé ne doit avoir accès. Oui, suivant la belle et touchante pensée de nos maîtres dans la foi, alors surtout, la famille chrétienne est vraiment une église domestique dont les parents sont les prêtres et les enfants, les fidèles. Là, comme dans les temples publics, on doit prier avec piété, s'édifier par des récits touchants, de beaux exemples, étudier la loi sainte du Seigneur, bénir le Créateur de toutes choses, et accomplir en tous points la sainte volonté du Père qui est dans le ciel.

C'est en vue de cette sublime mission, que Jésus-Christ a voulu que le lien de famille fût un lien religieux, et qu'il fut scellé dans le temple, au pied des saints autels, en présence du souverain juge de

vivants et des morts. Aussi l'œil de la foi lit-il, sur la porte de chaque maison chrétienne : *Ici on forme des saints !*

Oui, pères et mères, vous êtes les représentants de Dieu dans la famille, vous êtes revêtus de son autorité. A vous donc de diriger, de corriger, de prier, de veiller sans cesse, pour conserver au Seigneur le petit troupeau qu'il vous a confié, pour faire de vos enfants ce que Dieu veut qu'ils soient, c'est-à-dire, des saints. Mais pour bien remplir ce redoutable devoir, vous devez mesurer vos commandements, vos actions, vos paroles, vos pensées mêmes sur les maximes de l'Évangile, de manière à ne rien dire, à ne rien faire, à ne rien commander ni défendre que ce que Jésus-Christ, dont vous êtes les lieutenants, défend ou commande. Vous devez donc vous adresser souvent cette question : *Comment agirait Jésus-Christ, s'il était à ma place, s'il était sous une forme visible, à la tête de ma famille ?* Vous avez encore besoin de lever souvent les yeux au ciel, et de dire au Seigneur : *Donnez-moi cette sagesse qui est assise avec vous sur votre trône, afin qu'elle m'accompagne, et qu'elle m'apprenne ce qui est agréable à vos yeux.*

Un missionnaire de l'Amérique, dans une de ses courses apostoliques, eut le bonheur de rencontrer une famille où se vérifiait à la lettre cette belle dénomination d'Église domestique, donnée par les interprètes de l'Évangile à la maison chrétienne. Voici ce qu'il raconte à ce sujet :

“ C'était en automne ; j'avais marché tout le jour dans une étroite vallée, bordée de vignes et d'arbres fruitiers. La route était couverte de feuilles desséchées que le vent amonçait ou dispersait, tour à tour, devant moi. Ce spectacle m'avait jeté dans une grande mélancolie. La nuit approchait à

grands pas ; l'ennui vint me saisir au cœur. Cependant je doublai le pas, et bientôt j'entendis la cloche lointaine d'un hameau, qui sonnait le couvre-feu. En arrivant, mon premier soin fut de demander la demeure de M. L. . . . , à qui j'étais recommandé. Un bon vieillard se leva et s'offrit à m'y conduire. En entrant, je remis ma lettre, et je fus reçu avec une grande cordialité. M. L. . . . et son épouse, environnés de leur huit enfants, étaient assis autour d'un large foyer. Il y avait à peine quelques instants que nous nous entretenions, lorsqu'un domestique vint avertir que le repas était servi. Nous passâmes aussitôt à la salle à manger.

“ Le premier objet qui frappa mon regard, fut un beau Christ en ivoire, placé sur un fond de velours et enfermé dans un cadre doré. Chacun se tourna vers ce signe adorable, et M. L. . . . bénit la table. Tout fut très-édifiant, pendant tout le repas, qui dura environ une demi-heure.

“ Lorsque nous nous levâmes, chacun se tourna de nouveau vers le Christ, et le chef de famille rendit grâces. La récréation suivit ; les enfants me donnèrent la preuve visible de ce que l'on dit souvent : que les joies naïves, pures et vives ne sont que pour les âmes innocentes. Le moment de se retirer arriva. Dans une petite chambre qui touche au salon, est un autel très-proprement décoré. Le tableau qui le couronne, représente la Ste. Famille ; il est l'ouvrage de Charles, l'aîné des garçons. Sa sœur Louise, en qualité d'aînée des filles, est chargée de l'entretien des vases sacrés, des linges et des fleurs. O'est là que toute la famille, y compris les domestiques, se réunit matin et soir, pour prier. Les enfants font la prière, à haute voix, tour à tour. Le matin, elle est suivie de l'oraison mentale qui dure près d'une demi-heure, et qui se termine par

quelques instants consacrés à prévoir les actions de la journée, à les offrir à Dieu, à prendre des résolutions contre les mauvaises habitudes. M. L. . . . . bénit ensuite ses enfants, et chacun sort, s'en va au travail ou à l'étude, avec une ardeur, dont on ne peut se faire une idée, qu'autant qu'on en a été témoin ; j'ai eu ce bonheur là. Intéressante famille ! quels délicieux souvenirs, elle a laissés dans mon cœur ! Je n'ai jamais vu de spectacle plus beau ! Aussi, comme l'union, la tendresse, la piété filiale, le bonheur enfin, dans toute la force que peut avoir ce mot, règnent dans cette admirable maison ! Heureux parents ! me disais-je, en reprenant le lendemain, mon bâton de voyageur ; heureux enfants ! Qu'elle est donc vraie, cette parole de nos livres saints : *La piété est utile à tout*. Elle n'a pas seulement la promesse des biens futurs, mais encore la jouissance du bonheur en ce monde ! ” •

Ce touchant spectacle, ce bonheur véritable dont a été témoin notre missionnaire, on devrait le retrouver dans chaque foyer domestique ; car toutes les familles chrétiennes devraient être formées sur le modèle de celle là. Toutes, elles devraient être semblables à la famille de Nazareth. Et en disant ceci, nous n'exagérons nullement ; car, puisque les enfants, surtout après la première communion, sont réellement d'autres Jésus-Christ, les pères et les mères doivent représenter fidèlement Joseph et Marie.

---

## **Le culte de la bonne sainte Anne en Canada.**

(Suite.)

A l'extrême limite du Canada, au fort du Détroit qui fut fondé en 1700, nos ancêtres dédièrent à sainte Anne la première chapelle qui y fut construite. Ces

hardis pionniers ne quittaient pas le fort du Détroit sans venir mettre sous sa protection leurs courses aventureuses parmi les peuplades sauvages ; et à leur retour, ils venaient lui rendre leurs actions de grâce, et bien des fois la remercier de les avoir arrachés miraculeusement à une mort certaine.

Brûlée quelques années après la conquête, l'église de Sainte-Anne a été rebâtie sur de plus vastes proportions, et ornée récemment de belles fresques. Elle est toujours restée l'église canadienne-française et est une des plus fréquentées du Détroit.

Plus rapproché de nous, dans ce beau pays de la Beauce, aujourd'hui si florissant, la mère de la sainte Vierge fut honorée, dès les premiers temps, d'un culte de prédilection, qui a été récompensé, à diverses époques, par des faveurs signalées. En 1778, la pieuse seigneuresse de Sainte-Marie, Dame Marie-Claire Fleury de la Gorgendière, veuve de l'honorable Thomas-Jacques Taschereau, et son fils Gabriel-Elzéar Taschereau, obtinrent de Mgr. Briand, évêque de Québec, la permission de bâtir sur leurs terres une chapelle en l'honneur de sainte Anne, " pour demander à Dieu, par " la protection de cette sainte, la préservation de : " accidents que causaient les débordements de la rivière " qui baigne toute la côte de la Nouvelle-Beauce," et y faire acquitter les vœux des habitants de l'endroit à Sainte-Anne du Nord. Cette chapelle, construite d'abord près du rivage de la rivière Chaudière, puis, vers 1830, sur l'éminence voisine, a été, dès son origine, fréquentée par de nombreux pèlerins. Chaque année, les paroisses environnantes de Saint-Joseph, Saint-François, Saint-Elzéar, Sainte-Marguerite, Saint-Bernard, Sainte-Hénédine, viennent en pèlerinage à la sainte chapelle, et rendent un éclatant témoignage de reconnaissance pour la grande protectrice qui les a sauvés de diverses calamités, et en particulier du fléau de l'inondation.

Nous pourrions rapporter ici plus d'un exemple de cette protection miraculeuse : citons seulement le fait

suisant dont le souvenir est resté populaire dans toute la Beauce :

Pendant l'une des plus terribles inondations de la rivière Chaudière, une pieuse dame de Sainte-Marie alla se jeter au pied de l'autel, dans la chapelle de Sainte-Anne, afin de conjurer le ciel, par l'intercession de cette grande sainte, d'arrêter le fléau. Cependant les eaux montaient avec une effrayante rapidité, et commençaient à faire d'affreux ravages. Tout-à-coup, inspirée par un de ces élans de foi qui font, en quelque sorte, violence au ciel, elle se lève, ouvre la porte de la chapelle, saisit la statue de sainte Anne, et l'oppose au torrent qui déjà venait battre les murs du temple. Aussitôt le ciel sembla se laisser fléchir ; les eaux cessèrent de monter, et commencèrent ensuite à décroître rapidement.

En 1837, le pape Grégoire XVI accorda un indult en vertu duquel les indulgences suivantes peuvent être gagnées dans la chapelle de Sainte-Anne de la Beauce.

1° *Une indulgence plénière*, le jour de la fête de sainte Anne, accordée à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe qui, s'étant confessés et ayant communie, visiteront dévotement, ce jour-là, la dite chapelle, dans laquelle est placé un crucifix béni par le même pape Grégoire XVI, et prieront quelque temps, devant le dit crucifix, pour la propagation de la Foi. (1)

2° *Une indulgence partielle de cent ans*, accordée à tous ceux qui, étant en voyage, visiteront le dit crucifix, et prieront dans la dite chapelle, comme il est dit ci-dessus.

3° *Une indulgence partielle de cent jours*, accordée à tous les fidèles qui entendront la messe dans la dite chapelle où est le crucifix ci-dessus mentionné.

4° *Enfin une indulgence partielle de cent jours*, accordée à tous ceux qui visiteront la dite chapelle Sainte-Anne,

(1) Ce crucifix d'argent est un précieux objet d'art apporté de Rome par messieurs Charles-Maurice Juchereau Duchesnay, Olivier Perrault et Jean-Thomas Taschereau de Québec, qui en ont fait présent à la chapelle Sainte-Anne de la Beauce.

et chaque fois qu'ils la visiteront, et y prieront comme on vient de le dire.

Toutes les indulgences énumérées ci-dessus, sont applicables aux âmes du purgatoire, *par voie de suffrages*.

A Varennes, près de Montréal, le sanctuaire et le tableau miraculeux de Sainte-Anne, couronné par la piété des paroissiens d'un riche diadème d'or et de pierres, est encore le rendez-vous d'une foule de pèlerins.

On ignore l'époque précise à laquelle ce tableau a commencé d'être vénéré dans la paroisse de Varennes. L'on croit généralement qu'il y fut apporté dès l'établissement de la paroisse en 1688, ou au moins en 1692 que Varennes fut érigé canoniquement sous le vocable de Sainte-Anne, par Mgr. de Saint-Valier, et que M. Volant de Saint-Claude y fut nommé premier curé.

Le 11 juin 1842, à l'occasion d'un indult reçu de Rome en faveur de Sainte-Anne de Varennes, Mgr. Bourget, évêque de Montréal, adressa à cette paroisse un mandement, dont les extraits qui suivent font connaître les bienfaits qu'il a plu à Dieu de répandre en ce lieu par l'intercession de sainte Anne.

“ Votre paroisse, N. T. C. F., est une de celles qui, dans le pays, ont eu le bonheur d'être mises sous la protection de cette grande sainte. Aussi est-elle une de celles qui ont été le plus favorisées du ciel. Aussi y voit-on courir une foule de pieux pèlerins, qui vont y accomplir leurs vœux et témoigner à leur bienfaitrice leur vive reconnaissance pour les grâces qu'ils ont reçues par son puissant crédit. Vous n'avez pas été non plus oubliés dans la distribution des grâces qu'elle obtient pour tous ceux qui l'invoquent avec confiance. Vous avez surtout éprouvé de tout temps que cette bonne mère veillait non-seulement sur vos besoins spirituels, mais qu'elle s'occupait de vos nécessités temporelles. Vous êtes tous bien persuadés que sainte Anne est la gardienne des riches terres que le Seigneur vous a données dans sa grande libéralité ; qu'elle y répand la pluie qu'obtiennent ses prières, lorsqu'elles

sont menacées de sécheresse et de stérilité, de crainte que les sueurs dont vous les avez arrosées ne soient inutiles et perdues pour vous. Car c'est chez vous une pieuse tradition, qu'un petit tableau, représentant sainte Anne avec son auguste fille, est l'instrument de la miséricorde de Dieu envers vous.

“ Vos anciens vous ont appris que chaque fois que, pendant les temps de la sécheresse qui menaçait vos moissons d'une ruine entière, l'on a transporté solennellement en procession ce tableau, de la chapelle Sainte-Anne à l'église paroissiale, le ciel s'est couvert de nuages, et il en est tombé une pluie abondante. Ce qui accrédite le récit de vos pères et fait croire que leur confiance a été toujours exaucée, c'est que les translations de ce tableau vénérable n'ont jamais été faites qu'avec la permission des supérieurs ecclésiastiques, qui assurément étaient trop éclairés et connaissaient trop bien leur devoir pour favoriser une dévotion qui n'aurait pas été solidement appuyée. D'ailleurs ce fait se renouvela en mil-huit-cent-quarante. Vous en fûtes tous témoins ; vous en ressentîtes tous les heureux effets ; et vous eûtes à admirer la tendre compassion de votre sainte patronne pour vous. Ce fait nous ayant été rapporté par votre pasteur, nous crûmes de notre devoir de nous transporter chez vous avec nos vicaires généraux, pour vérifier si c'était vraiment là l'œuvre de Dieu, et recevoir, à cette fin, les témoignages qui pourraient en constater la vérité. Nous ne voulûmes pas porter un jugement définitif sur la nature de ces faits extraordinaires, mais nous comprîmes que le doigt de Dieu était là, et qu'il y avait certainement des grâces bien spéciales.....

.....

“ Vous avez bien compris cette obligation, N. T. C. F., puisque de vous-mêmes vous avez sollicité le rétablissement de la fête de sainte Anne, afin que, renonçant à toutes les œuvres serviles en un jour si solennel, vous puissiez, tous les ans, le passer uniquement occupés des exercices de la piété et de la religion. Notre devoir

étant de rendre sans cesse grâces à Dieu, pour tous les bienfaits qu'il accorde à notre peuple, à l'exemple de l'apôtre, nous n'avons pas eu de peine à entrer dans vos vues. Pour cela, nous avons eu recours au Saint-Siège Apostolique auquel seul appartient le droit d'établir des fêtes dans l'Eglise, et nous avons obtenu de Notre-Saint-Père le Pape un Indult dont nous vous adressons, avec le présent mandement, une copie fidèle, pour que votre pasteur vous en fasse la lecture, et qu'il demeure dans les archives de votre église, comme un monument de la bonté paternelle qu'a eue pour vous le vicaire de Jésus-Christ. Nous avons de plus sollicité et obtenu pour vous une autre faveur bien rare et bien précieuse : celle de couronner, avec toutes les cérémonies usitées à Rome en de semblables occasions, le tableau, qui, ayant été l'instrument de la divine miséricorde, mérite pour cela d'être l'objet de notre vénération.....

.....  
" Enfin nous avons, pendant que nous étions à Rome, obtenu un privilège bien particulier, c'est une indulgence plénière que le Saint-Père a bien voulu accorder pour tous les jours de l'année, pour encourager la dévotion des fidèles qui vont en pèlerinage dans votre paroisse, afin d'accomplir les vœux qu'ils ont faits de visiter ce lieu consacré à votre Sainte Patronne.

" En vertu d'un indult apostolique en date du trois avril mil-huit-cent-quarante-et-un, nous ordonnons que la Fête de Sainte Anne soit célébrée, tous les ans, par les habitants de Varennes, le vingt-six de juillet, sous le rite de première classe ; et qu'elle soit pour eux toute fête d'obligation ; et qu'en conséquence, ils soient obligés à s'abstenir de toutes œuvres serviles et à entendre la messe, comme aux autres jours de dimanches et de fêtes d'obligation.....

.....  
" Par un indult spécial du Souverain-Pontife, en date du onze juillet dernier, accordons à perpétuité une *indulgence plénière* applicable aux défunts par manière de suffrage, laquelle pourront gagner, chaque jour de

l'année, tous les fidèles, qui s'étant confessés, avec une véritable contrition et ayant communiqué, visiteront cette chapelle et y prieront à l'intention de Notre-Saint-Père le Pape."

Ce fut à cette occasion que le tableau miraculeux de Varennes fut porté en triomphe dans la paroisse, et couronné solennellement le 26 juillet 1842. Il est exposé à la vénération des fidèles dans une riche et gracieuse chapelle qui a été construite à cette époque, près de l'église paroissiale. Chaque année, à la fête de Sainte-Anne, le tableau couronné est promené en procession solennelle à travers le village.

(A continuer.)

---

## CHRONIQUE

MONSEIGNEUR MODESTE DEMERS.

SA JEUNESSE.—SES ÉTUDES.

(Suite).

Quant au jeune Modeste, sa confiance était plus robuste que celle de sa mère, et malgré tous les obstacles qui se dressaient devant lui, pour lui crier qu'il n'arriverait jamais au but qu'il convoitait avec tant d'ardeur, il ne savait que répondre : " Si Dieu me prête vie, je serai prêtre un jour."

Quand vint pour lui l'âge de faire sa première communion, il se montra aussi assidu au catéchisme qu'intelligent ; il avait toute la sagesse et la maturité de l'homme fait, et aussi son curé le plaça-t-il à la tête de tous les autres enfants ; et le chargeait souvent de demander le catéchisme à ses disciples. Il remplissait cette tâche avec tant de gravité,

que ses jeunes compagnons l'appelaient déjà le *petit prêtre*, sans avoir la moindre envie de le tourner en ridicule.

Le jour de la première communion, il s'avança vers la table sainte avec une telle ferveur, que toute la paroisse, alors réunie, le remarqua entre tous les autres, et le nomma le *petit saint*, tout en lui prédisant un bel avenir.

A cette époque, il savait à peine lire, mais, avec l'aide d'une de ses sœurs, nommée Angèle, il fit des progrès rapides, puis, avec quelques leçons d'un maître ambulante, comme il y en avait alors dans presque toutes les paroisses, il apprit à écrire passablement. Mais, tout cela ne le conduisait pas au collège, et son père, malgré ses bonnes récoltes et ses succès de tous les genres, se croyait toujours incapable de faire faire de hautes études à son petit Modeste. Mais Dieu qui a tiré la lumière des ténèbres et qui tient le cœur des hommes dans sa main, fit naître un incident qui fit faire un grand pas au projet de cet admirable enfant. Le Révd. M. Benjamin Desrochers, qui a été d'abord curé de St. Urbain, puis ensuite de Ste. Anne de la côte Beaupré, et qui vit aujourd'hui retiré à Ste. Croix, sa paroisse natale, victime de la plus pénible affliction qui puisse atteindre un homme, venait de terminer sa rhétorique. Dans les vacances de 1823, cet élève aussi brillant que modeste et dont ses condisciples ont gardé le plus précieux souvenir, accompagné de M. S. Poirier, un compagnon de classe, et aujourd'hui, curé dans une des paroisses de l'Île du Prince-Edouard, se rendit à St. Nicolas où il avait des parents et des amis, parmi lesquels se trouvait la famille du père Michel. Rendu dans cette maison hospitalière, quoique le père fut au champ, il demanda une voiture pour se faire conduire à quelque distance de là. La mère s'empressa

de répondre, je vous prêterai l'attelage avec plaisir, mais, il n'y a ici que le petit Modeste pour vous conduire. Le petit Modeste reprit les deux amis, est maintenant un homme, et on ne peut avoir de meilleur guide. La proposition est acceptée des deux côtés ; Modeste se place sur le devant de la calèche, voiture de luxe alors, et les voilà en route. Le conducteur était tout joyeux de se trouver en compagnie d'écoliers du collège, mais sa timidité naturelle l'empêchait de leur adresser la parole. Cet enfant candide et à l'air intelligent, inspirait le plus grand intérêt à ses compagnons de voyage, et M. Desrochers qui avait déjà des rapports si intimes avec sa famille, lui fit la demande suivante : " Mais, mon jeune ami, pourquoi ne viens-tu pas au séminaire, n'aimerais-tu pas à être prêtre, un jour ! " — " C'est là le but de tous mes desirs, répondit naïvement le jeune Modeste, mais, mon père n'a pas les moyens. " — " Les moyens, mais ton père en a autant que le mien, qui en fait étudier deux de sa famille. Parle lui encore, à ton père, représente-lui que les dépenses ne sont pas aussi considérables qu'il s' imagine. Nous allons prier pour toi, et tout va réussir. L'enfant revint dans sa famille tout transporté de joie, et bien décidé de ne rien négliger pour décider son père à lui accorder ce qu'il considérait comme le plus précieux héritage. Ses supplications produisirent un excellent effet sur tous les membres de sa famille, sans pourtant amener une dernière décision. Cet enfant qui avait une confiance sans borne en Dieu, redoubla de ferveur, et s'imposa toute sorte de mortifications pour fléchir le ciel, qui semblait sourd à sa voix. Un jour qu'il priait avec larmes et une piété toute extraordinaire, il lui sembla que son bon ange gardien lui disait : " Tâche de gagner ta mère, tes frères et sœurs, et Dieu fera le reste.

Le soir de ce jour, comme le père était allé au moulin, et qu'il devait rentrer tard, dans la famille, l'enfant, après le souper, se retire dans un coin de la pièce, où on passait la veillée ensemble, et il commence à sangloter tout haut. En l'entendant ainsi, la mère, les frères et les sœurs l'entourent et le pressent de questions, car il était le bien-aimé de tous, et on voulait le consoler à tout prix. Mais l'enfant était inconsolable, et à toutes les questions, il ne cessait de répondre : " Dieu ne peut bénir ma famille, car elle s'oppose aux desseins du ciel sur moi. Après mon baptême, on m'a sacrifié au Seigneur, et aujourd'hui on refuse d'accomplir le sacrifice que l'on fit alors." Cette voix fut comme une vive lumière pour tous ceux qui l'entendaient, et tous lui promirent d'intercéder pour lui auprès de son père. En effet, le lendemain soir, la mère et le reste de la famille, firent les plus pressantes représentations au père, qui finit par dire : " Si c'est la volonté de Dieu, il saura bien nous fournir les moyens ; laissez venir le printemps, j'irai à Québec, et là, je tâcherai de tout arranger pour le mieux." En effet, au printemps de 1825, le père Michel se rendit à St. Roch, chez M. J. Bezeau, où logeait G. Desrochers, le frère de M. Benjamin, et cet homme bienfaisant se chargea du jeune Modeste, qui devait suivre les classes du collège que Mgr. Plessis avait ouvert dans cette paroisse naissante. Modeste avait alors seize ans. Ses débuts furent des plus encourageants pour son protecteur et sa famille.

M. Jean Naud, ancien curé de St. Laurent, I. O., qui fut alors son professeur, rendait de lui, sous les rapports et de la bonne conduite, le témoignage le plus flatteur. Après la mort de Mgr. Plessis, le jeune Demers laissa St. Roch pour entrer au petit

séminaire de Québec, où il eut pour professeur M. Chartier, mort, il y a quelques années, curé de St. Gilles. Ce dernier, interrogé par M. B. Desrochers sur les succès de Modeste Demers, répondit, ainsi que l'avait fait avant lui, M. Naud : " Ce jeune homme a une tête de Demers", faisant allusion aux talents transcendants du Révd. Jérôme Demers. Pendant tout le cours de ses études, il s'est distingué par une piété et un esprit de subordination qui ne se sont jamais démentis. Ses compagnons avaient une si haute opinion de sa vertu, qu'ils le surnommaient la Vierge, certains qu'ils étaient qu'il avait toujours conservé, comme un précieux trésor, son innocence baptismale. Ce qui prouvait hautement en faveur de son amour de Dieu et des entretiens spirituels, c'est que chaque année, en vacance, il se réunissait à deux de ses amis, de la Pointe-Lévis, pour faire une retraite de quelques jours. Pour démontrer quel discernement il mettait dans le choix de ses amis, qu'il nous suffise de dire que ceux qu'il voyait avec la plus grande intimité, et qui partageaient ses exercices spirituels, étaient le Révd. M. Drapeau, mort, curé de la Longue-Pointe, à Montréal ; le Révd. M. Bourassa, curé de St. Bernard, et le Révd. M. Thibeault, V.-G., missionnaire de la Rivière-Rouge. Avec de tels amis, on est à l'abri de bien des dangers, et on jouit du précieux avantage de recevoir les plus sages conseils.

(A continuer.)

---

## FAITS DIVERS.

BEL EXEMPLE A SUIVRE. — On nous écrit de St. Nicolas :

“ Un enfant de cette paroisse, parti pauvre de chez ses parents, pour se rendre à Ottawa, a réussi, par son énergie et son travail, à se créer une position honorable et à se créer un avenir assez considérable. Dernièrement, ce jeune homme étant venu visiter sa famille ici, n’a pas voulu s’éloigner de sa paroisse natale sans laisser un souvenir de reconnaissance à Dieu, dont la main libérale a béni ses entreprises, et de bienveillance, envers ses co-paroissiens. Il a fait don à notre beau couvent dirigé par les Sœurs de la Charité, d’une magnifique cloche.

Ce bel acte de générosité n’est pas demeuré sans écho, dans notre paroisse. Aussitôt, nos jeunes gens se sont entendus entr’eux et se sont spontanément cotisés ensemble, pour pourvoir aux frais d’un clocher qui doit, en quelque sorte, couronner cet édifice. Dans peu de jours, espérons-nous, la cloche et le clocher diront à l’envie, qu’avec de la bonne volonté, de la générosité et l’esprit de sacrifice, etc., on fait de petites et de grandes choses, suivant les moyens que la Providence nous a départis.

— Nous accusons, avec reconnaissance, réception de la prime que M. G. E. Desbarats, l’Editeur-Propriétaire de l’*Opinion Publique*, vient d’offrir à ses nombreux abonnés-

Cette gravure qui représente Marie au pied de la croix, est la reproduction d’un tableau du peintre Thomas, par le procédé Leggo. Cette copie est aussi parfaite qu’elle peut l’être. L’intelligence et l’esprit de sacrifice de M. Desbarats étaient déjà bien connus du public ; mais ce qu’il vient de faire pour doter son pays de deux journaux illustrés, et les succès déjà obtenus, font briller ces qualités d’un nouveau jour.

Nous lui souhaitons tout l’encouragement qu’il mérite à tant de titres.

—Le Révd. M. Picard, du séminaire de St. Sulpice, pour satisfaire la piété de ses coreligionnaires qui ne parlent que la langue anglaise, a traduit en cette langue, son précieux recueil de prières, de méditations, de neuvaines, &c., intitulé : “Trésor des Ames Pieuses.” Nous souhaitons à l’auteur, déjà si avantageusement connu par le grand nombre de bonnes œuvres qu’il a déjà exécutées, un aussi grand succès pour la vente de cette traduction, qu’il en a eu pour le débit de l’original.

Le prix varie de \$1.00 à \$1.50, suivant le fini de la reliure.

CHAPELLE DU PRÉCIEUX-SANG.—Le Révd. M. Lecours, curé de N.-D. de St. Hyacinthe, tout en offrant ses plus sincères remerciements aux MM. du clergé et à tous les fidèles qui ont bien voulu l’aider dans sa pieuse entreprise d’élever une chapelle du Précieux-Sang, donne, dans le *Courrier de St. Hyacinthe*, un compte-rendu des travaux exécutés, des dépenses encourues, et fait un nouvel appel à la générosité de ceux qui n’ont pas encore eu l’occasion d’offrir leur obole, à une œuvre si méritoire. Aucun catholique ne devrait rester indifférent, à cet éloquent appel, et tous devraient s’empresser de faire un léger sacrifice pour honorer le sang précieux de Jésus, répandu pour le salut du genre humain.

—La population de l’Angleterre et du Pays de Galles était, le 23 avril, de 22,704,108. Ce pays, a augmenté, en dix ans, de 2,687,814, — l’Ecosse à 3,358,613, — l’Irlande, 5,402,759. Total 31,817,109, dont 15,549,274 hommes et 16,267,837 femmes. Dans toute la Grande-Bretagne, le nombre des femmes est supérieur à celui des hommes de 718,566.

---

## AGRICULTURE.

### CAUSERIE.

#### **Le curé et ses habitants.**

LE DIMANCHE APRÈS LA FÊTE DE LA GROSSE GERBE.

*M. le Curé.*—Le dimanche qui suivit la fête de la grosse gerbe, fut une véritable ovation pour le petit Baptiste. Tous les habitants qui avaient reçu des *cousins* de lui, vinrent lui serrer la main affectueusement, le remercier et le féliciter de ses succès. Notre cultivateur modèle, en homme véritablement modeste qu'il était, rougissait jusqu'au blanc des yeux, en entendant les compliments flatteurs qui pleuvaient sur sa tête. Cependant, un rustaud de la bande, plus par simplicité que par malice, lui fit un compliment qui aurait pu l'humilier, s'il l'avait pris au sérieux. Après lui avoir demandé combien il avait récolté de gerbes de chaque espèce de grains, combien il avait eu de voyages de foin, de minots de patates, etc., et avoir reçu sa réponse, il éprouva une telle surprise, qu'il s'écria dans son étonnement : " Ce n'est pas possible, il y a de la magie, dans tout cela ; vous avez beau dire ; vous avez des secrets. Ça-t-il du bon sens de récolter dix fois comme nous autres, lorsque vous semez le même nombre de minots sur la même étendue de terrain, et lorsque vos travaux sont à peu près les mêmes que les nôtres." Cette apostrophe brutale au milieu du concert d'éloges qui venait de se faire entendre surprit tout le monde ; mais, fut loin de déconcerter le petit Baptiste. Il répliqua avec bonté, mais d'un air un peu moqueur : " Oui, mon bon ami, j'ai des secrets. . . ." Et il s'arrêta, comme pour donner le

temps à son interlocuteur de faire de nouvelles réflexions, et de s'empêtrer de plus en plus dans les difficultés qu'il allait créer ; ce qui ne manqua pas.

“ Ah ! Oh ! Je savais bien moi, que vous avez des moyens extraordinaires de vous enrichir, de faire de l'argent ; enfin que vous avez des secrets. Mais, Monsieur, c'est mal à vous, d'avoir recours à de semblables pratiques. N'avez-vous pas entendu M. le curé, crier dernièrement, avec force, contre tous ceux qui ont recours aux sorciers, et qui guérissent *du secret* !

*Les habitants.*— Oh ! le butor ! . . . .

*M. le Curé.*— Dites plutôt, le pauvre d'esprit. Mais, pardonnons-lui, comme lui pardonna le petit Baptiste qui lui répondit de manière à s'attirer les applaudissements de la foule : “ J'approuve comme vous, lui dit-il, tout ce que M. le curé a dit à ce sujet, et je regarde les charlataus comme un des plus dangereux fléaux qui puissent atteindre les âmes crédules. Mais entredégner *du secret* et avoir des secrets comme ceux que j'ai, il y a une distance infinie. Tenez, mon ami, j'ai déjà commencé à dévoiler mes secrets à ceux qui ont voulu m'entendre, et je continuerai d'en agir ainsi pour tous ceux qui auront la patience de m'écouter. Je les ferais connaître même publiquement, si l'occasion s'en présentait. Mais faisons mieux : maintenant, les soirées sont longues, et la plupart d'entre nous les perdent en propos inutiles, quand ce n'est pas en entretiens dangereux et criminels ; changeons cette habitude en une qui nous sera très-profitable ; que vous et la plupart de ceux qui sont ici, vous veniez chez moi, deux à trois fois par semaine, et même plus souvent, si vous l'aimez, et là, j'étalerai à vos regards, mon petit bagage de science, mes secrets, mes sortilèges, etc. Cette proposition fut

accueillie par les uns, avec empressement, par d'autres, avec indifférence, et suscita une foule de réflexions.

*Les habitants.*—Les hommes sont bien les mêmes partout. Vous vous rappelez, Monsieur le curé, comment on reçut l'invitation que vous nous fîtes, de nous réunir ici. Combien peu voulurent d'abord s'y rendre, et encore, y vinrent-ils, pour ainsi dire, à reculons. Quant aux autres, ils riaient à gorge déployée, et disaient tout haut : jusqu'à M. le curé qui veut nous apprendre notre métier ; il ferait bien mieux de dire son chapelet et son bréviaire ! Et que d'autres réflexions bien plus malveillantes que celle-là. Et nous, qui avons été les premiers à venir vous entendre, que n'avons-nous pas eu à endorer. Mais tout de même, nous nous sommes moqués des dires et gestes de ces *grands esprits*, et aujourd'hui ce n'est pas pour cent piastres que nous voudrions avoir manqué une si belle occasion d'apprendre une infinité de choses qui servent à nous procurer le bien-être, et de recevoir des leçons qu'il suffit de mettre en pratique, pour éprouver des jouissances que nous n'avions jamais goûtées jusqu'alors. De même, petit Baptiste, malgré toute l'éloquence qu'il dû déployer, ne dû pas attirer un très-grand nombre d'auditeurs.

*M. le Curé.*—Mes bons amis, petit Baptiste à son début, fut plus heureux que moi. Soit curiosité, soit désir d'être admis en présence de la première demoiselle de la paroisse, et dans une maison dont chacun admettait la haute respectabilité, ses premiers entretiens réunirent autour de lui, de vingt à vingt-quatre des cultivateurs de sa localité. Aussi, il faut avouer, que notre jeune cultivateur avait des secrets à dévoiler, et que rien n'a d'attrait comme la découverte des choses cachées.

Dès le jendi suivant eut lieu le premier entretien, et celui qui le présidait, sut y mettre tant d'intérêts que ses auditeurs se promirent bien de se trouver à tous les rendez vous ; et le compte-rendu qu'ils faisaient, à leur manière, de ce qu'ils avaient appris, attirait peu à peu de nouveaux auditeurs. Nous allons en demeurer là pour ce soir, mais dans nos prochaines causeries, nous suivrons le cours abrégé d'agriculture que petit Baptiste donna à ses voisins.

*Les habitants.*—Nous avons hâte de l'entendre, car nous sommes sûrs d'en retirer un grand profit.

---

### RECETTE.

---

On lit dans l'*Union de Charleroi* :

“ Un cultivateur d'une commune de nos environs, ayant observé que, pendant la dernière maladie de la pomme de terre, un tanneur de ses amis avait eu sa récolte à l'abri de l'épidémie, eut l'idée, cette année, de tirer parti de cette remarque pour guérir la pomme de terre.

“ A cet effet il planta ses tubercules en enfouissant dans le trou une poignée de tan. Toute la partie de son champ est sauvée là où il avait employé de la tannée, tandis que les charps voisins sont ravagés par le fléau.

“ Il assure que les pommes de terre qu'il vient de rentrer au grenier dans un tas de tan seront entièrement préservées de la maladie.”

---

## LA CLOCHE DU PERE TRINQUET

NOUVELLE.

(Suite.)

— Quel péché et quelle pénitence ? Vous serait-il entré dans l'esprit par hasard l'imagination que je dois tout réparer à mes frais ?

— Je ne dis pas cela.

Le père Trinquet, sans respirer, reprend avec plus encore d'animation :

— Je suis père de famille, savez-vous. Et puis, est-ce la faute au chat, si la cuisinière tourne la tête ? La cloche était mal assujettie, le bois vermoulu, et les fripons de gamins ont fait le diable comme ils ont voulu. En quoi suis-je coupable, si elle a dégringolé par terre ?

— Il ne s'agit pas de ça, père Trinquet. Je ne cherche pas si vous êtes innocent ou coupable. Est-ce que je viens ici pour faire un procès ? Loin de là. J'ai été le premier à parler en votre faveur. Quand tout le pays vous jetait la pierre, je n'ai pas ouvert la bouche. C'est un malheur, une punition de Dieu voilà ce que j'ai toujours dit. Mais à vous c'est différent ; mon devoir est de vous dire qu'ayant causé l'accident, vous deviez être enchanté de desserrer un peu le cordon de la bourse....

— Le mal que j'ai fait, je le connais et je m'en repens. Je ne devais pas accepter d'être prieur, voilà mon crime. Ah ! si le diable...

— Ohut ! s'écria le curé en lui mettant la main sur la bouche. Il ne manquerait plus que cela ! qu'à ma barbe on se permette de ces paroles ! Savez-vous bien que je ne suis pas homme à le tolérer ?

Le père Trinquet qui n'était point du tout un pervers, s'aperçut qu'il était allé un peu trop loin avec son curé et pour atténuer son gros mot, il reprit doucement :

— Don Pasquale, je n'ai pas voulu vous offenser : mais vraiment mon malheur est d'avoir accepté le priorat. Un pressentiment me disait que ça finirait mal...

— Non, monsieur ! non, monsieur ! le malheur n'est pas là. Les confrères vous ont élu et j'en ai été ravi. Vous avez fait

de vos pistoles le plus digne emploi ; vous avez honoré la Madone, la Confrérie, le pays tout entier. Je le dis, et tout le monde le répète. Mais savez-vous où est le malheur, père Trinquet ? Dans le jus de la vigne.

—Eh bien, s'il en est ainsi, répliqua l'ex-prieur piqué au vif de la plaie, je n'ai rien à y voir. Quand on est dans le vin on ne sait pas ce qu'on fait.

—C'est vrai, père Trinquet ; quand *on a bu*, on n'est pas responsable, mais on l'est quand *on boit*. C'est à vider les flacons que se trouve le mal ; c'est quand on remplit et qu'on vide son verre qu'il faudrait songer aux conséquences ; et si on ne le fait pas, on les subit.

—Boire ou non boire, peu importe ! Je ne veux pas qu'il soit dit que le père Trinquet a été condamné à refaire la cloche. C'est cette prétention qui fait que je me mets de côté.

—Ecoutez-moi, mon cher, reprit le vieillard en cherchant à adoucir sa voix, je n'ai aucune prétention ; seulement, en qualité de curé, je me permettrai de vous donner un double conseil : d'abord, vous ferez bien de vous montrer généreux envers l'Eglise, ne fût-ce que pour jeter un peu de cendres sur le feu. Le public vous donne tort, et il a un peu raison le public. . . . Tâchez donc de régler votre compte avec Dieu et avec les hommes. Ensuite, je vous dirai que si vous vous absteniez d'aller chopiner si souvent au *Lion d'or*, vous trouveriez en deux semaines, quoi ? en quelques jours, une bonne poignée de ducats pour notre entreprise. En attendant, le scandale disparaîtrait du pays, et vos affaires ne s'en porteraient que mieux.

—Mes affaires me regardent.

—Il y a une chose qui vous regarde aussi, le salut de votre âme.

—Moi seul en suis chargé.

—Holà ! père Trinquet, j'en suis chargé aussi un peu. Le *métier de curé*, comme on dit, n'est pas une sinécure. Un curé doit dire la vérité à tout le monde ; et s'il a été placé dans une paroisse, ce n'est pas pour manger, dormir et se gratter le ventre au soleil. Allons ! père Trinquet, pas de grimace et surtout pas de colère. Pensez-y un peu et vous verrez que j'ai raison, et cent milliards de fois raison. A la fin finale, je n'ai pas l'intention de vous écorcher, je m'en rapporte complètement à vous.

—Si, si, vous venez m'imposer dépenses sur dépenses, après tout ce que m'a coûté la fête ! Mettez bien cela dans vos papiers, le père Trinquet ne s'embarque pas ainsi.

En voyant de si mauvaises dispositions, le vieux curé sentit

aussi que la moutarde lui montait au nez, et, prenant un air sévère :

—Abrégeons, dit-il. Je n'ai pas la coutume de me faire suivre de gendarmes ; vous agirez comme il vous plaira ; mais, prenez garde ! on ne plaisante pas avec Dieu. . . . Vous avez à choisir entre deux biens ou entre deux maux : perdre votre âme et votre fortune en vous abandonnant à votre passion, ou bien, sauver l'une et l'autre par la charité. Voilà mon dernier mot.

(A continuer.)

---

---

## ANNONCE.

UN de nos agents de Montréal, M. Pierre Picard, a en mains un riche assortiment d'ornements d'église, de tableaux, de livres d'écoles, etc. Tous ces objets sont livrés à des prix excessivement réduits, et tous ceux qui se rendent à Montréal, devraient visiter son établissement de la rue St. Antoine, près de l'Évêché.

---

---

## CONDITIONS.

La *Gazette des Familles Canadiennes* paraît tous les quinze jours. Le prix de l'abonnement, qui n'est que D'UN ÉCU, doit être payé invariablement au commencement de chaque année.

Toutes les correspondances concernant la rédaction et les abonnements, ainsi que les échanges, devront être adressées au rédacteur, à St. Jean Chrysostôme.

16<sup>e</sup> Nous autorisons tous ceux à qui nous adressons plusieurs exemplaires, à recevoir le prix des abonnements.

On pourra déposer à Québec, le prix des abonnements chez M. le secrétaire de l'archevêché.

A Montréal, le Révd. M. Picard, du séminaire de St. Sulpice M. J. Godin, professeur à l'école Normale Jacques Cartier, et M. Pierre Picard marchand d'ornements d'église, sont chargés d'enregistrer les nouveaux abonnés et de recevoir le prix de leur abonnement.

A Rimouski, M. l'abbé J. Gagné, du séminaire de cette localité nous rendra les mêmes services.